

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Investissements et durabilité des constructions de l'État: bilan 2017-2021 et perspectives 2022-2026

Sur les cinq dernières années, l'État de Vaud a réalisé 2,94 milliards de francs d'investissements bruts (y compris la part des tiers) dans tous les domaines du service public; soit environ le même montant qu'il a prévu d'investir pour les quatre années à venir. Actuellement, l'État de Vaud dirige 69 chantiers de construction (avec l'UNIL, mais hors CHUV) pour un montant brut de 1,92 milliard. Ce sont quelques-uns des chiffres qui ressortent du bilan de la législature écoulée et des perspectives jusqu'en 2026 présentés ce matin par le chef du DFIRE en matière d'investissements et de constructions du Canton. Ce bilan est complété par la publication d'un rapport sur l'efficacité énergétique et la durabilité des bâtiments de l'État (bilan 2016-2021 et perspectives 2022-2026) établi par le responsable de la construction durable au sein de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP).

À l'approche de la fin de cette législature, le conseiller d'État Pascal Broulis en charge des finances a fait le point sur les investissements du Canton. De 2017 à 2021, le Grand Conseil a adopté des crédits d'investissement nets (part État seulement) pour un total de 1,73 milliard de francs, dont environ 700 millions pour les bâtiments, 300 mios pour les transports publics, 275 mios pour les routes, 180 mios pour l'informatique ou 135 mios pour l'environnement. Il ressort notamment que l'UNIL et les hautes écoles ont bénéficié d'investissements à hauteur de 111 mios, les gymnases et écoles professionnelles 90 mios, le CHUV 80 mios, les projets m2 et m3 ensemble 154 mios ou encore le Musée Elysée-mudac 63 mios. En tenant compte des prêts et des garanties octroyés sur la même période, l'État a adopté des crédits pour 3,03 milliards nets, très majoritairement investis dans l'économie vaudoise.

Objets nouveaux et investissements planifiés

Actuellement, les objets d'investissement nouveaux, suivis par le Service d'analyse et de gestion financières, mais n'ayant pas encore fait l'objet de décret, représentent 3,84 milliards. Les bâtiments totalisent à eux seuls 2,27 milliards, les transports publics et les routes 1,12 milliard, l'informatique 180 mios, l'environnement 150 mios et l'économie 120 mios. Les projets d'investissement concernant l'UNIL et les hautes écoles représentent environ 700 mios, le CHUV 400 mios, les gymnases et écoles

professionnelles 400 mios, les constructions pénitentiaires 280 mios, les projets m2 et m3 plus de 570 mios ou encore le futur Centre d'enseignement des métiers de la terre pour plus de 100 mios. Certaines tranches de ces dépenses sont d'ores et déjà budgétisées en 2022 ou planifiées sur les années 2023 à 2026 pour un total net de 1,20 milliard.

Chantiers achevés et inauguration à suivre

Ensuite, Pascal Broulis a passé en revue les constructions de l'État dont il a la charge également. Il ressort notamment de cela que la DGIP a lancé 12 concours d'architecture au cours de cette législature pour des travaux devisés à quelque 740 mios, qu'elle pilote au total 69 projets en cours d'étude ou de réalisation pour un montant brut de 1,92 milliard, et qu'elle a attribué plus de 400 mandats externes en cinq ans. D'importants chantiers ont été achevés, parmi lesquels la construction du Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois (68 mios) et la reconstruction du Parlement cantonal (24 mios) en 2017, la restauration du château Saint-Maire (23 mios) et la construction du Synathlon (27 mios) en 2018, le nouveau Musée cantonal des beaux-arts (84 mios) en 2019 et la construction de Vortex (156 mios) en 2020, la réaffectation du Gymnase de Bussigny (16 mios), les extensions du Gymnase de Burier (16 mios) et du Gymnase intercantonal de la Broye (15 mios) ainsi que la construction de la Maison de l'environnement (19 mios) en 2021. L'État s'apprête en outre à inaugurer le Musée Elysée-mudac, dont la réalisation globale dans le cadre de Plateforme 10 dépasse les 100 mios.

Réalisations en cours et projets à l'étude

D'autres chantiers sont en cours, comme l'extension de l'Unithèque (85 mios / 2025), celle du Tribunal cantonal de l'Hermitage (32 mios / 2025), la rénovation de la prison de la Tuilière (29 mios / 2024) ou la construction de l'École professionnelle de Venes (17 mios / 2022). Les principaux projets en phase de développement concernent le Pôle pénitentiaire du Nord vaudois, avec la future prison des Grands Marais (279 mios / 2026) et le poste de contrôle avancé (17 mios / 2025), le Campus Santé à Chavannes (205 mios / 2027), le bâtiment des sciences de la vie (162 mios / 2026), le Gymnase du Chablais (66 mios / 2026) et celui d'Echallens (60 mios / 2027) ou encore la restauration du Palais de Rumine, futur Palais des savoirs (45 mios / 2029).

Efficacité énergétique et durabilité des bâtiments

Comme il l'a fait une première fois en 2017, le responsable de la construction durable à la DGIP Yves Golay-Fleurdelys a présenté pour sa part les résultats du nouveau rapport sur l'exemplarité des constructions de l'État (avec UNIL, CHUV et institutions sociales subventionnées) en matière d'assainissement et d'optimisation énergétiques. Ce rapport, qui dresse le bilan de la législature et trace les perspectives jusqu'en 2026, met en exergue les bons résultats obtenus pour les bâtiments et constructions gérés par la DGIP.

Le bilan identifie toutefois que le Covid a induit des augmentations de consommation de chaleur allant jusqu'à +25%, à cause d'une diminution de charge interne par l'absence des occupants et d'une aération excessive de certains établissements scolaires. La pandémie a amené en revanche des réductions de consommation d'électricité et d'eau, en raison de la baisse d'occupation des bâtiments. Initiée il y a une vingtaine d'années, la démarche d'exemplarité porte ses fruits: les valeurs des

indices de chaleur et d'émissions de CO₂ sont fortement réduites, atteignant une diminution de 34% pour la chaleur, respectivement 42% pour les émissions de CO₂, ce qui correspond à la moitié de l'effort à réaliser d'ici 2050 avec environ dix ans d'avance.

Électricité solaire et chaleur renouvelable

Après une augmentation soutenue au fil de cette législature des parts de production d'énergie renouvelable, les perspectives pour les quatre prochaines années prévoient le doublement de la production de chaleur, qui devrait passer de 30% à 56%, et un quadruplement pour l'électricité solaire, qui bondirait de 12% à 46%. Cet important potentiel d'amélioration provient d'une part des mesures du Plan climat et d'autre part de l'augmentation des chauffages à distance renouvelables dans les grandes villes du canton. À cela s'ajoute le changement récent de base légale, qui vise l'autonomie électrique pour 2035 grâce à un fort accroissement des surfaces solaires, conjointement à une réduction de l'indice de consommation électrique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 mai 2022

DFA, Pascal Rattaz, chef du Service d'analyse et gestion financières

Yves Golay-Fleurdelys, président de la commission technique de la cathédrale

Présentation

Rapport sur l'efficacité énergétique et la durabilité des bâtiments de l'État (bilan 2016-2021 et perspectives 2022-2026)